

Roger Duchêne, présentation de *La Princesse de Montpensier* de Madame de La Fayette dans ses *Œuvres complètes*, François Bourin, 1990.
ISBN 2-87686-076-7.

A vingt-huit ans, au moment où son premier livre paraît, Mme de La Fayette exprime sa joie et son impatience de débutante : « J'ai bien envie de voir mes œuvres sortant de la presse. » Devant *Ménage*, la jeune femme se réjouit et se flatte d'être l'auteur de *La Princesse de Montpensier*, mince volume achevé d'imprimer le 20 août 1662 (142 pages en gros caractères). « Mes œuvres », lui écrit-elle par deux fois, avec une emphase dont l'ironie cache mal sa juvénile autosatisfaction. Si elle lui dit un jour « notre *Princesse* », c'est pour l'associer à son plaisir et reconnaître tout ce qu'elle lui doit. D'abord sans doute d'avoir été publiée. Le 27 juillet 1662, c'est Thomas Billaine, l'éditeur habituel de son ami, qui a pris un « privilège » pour le livre, l'équivalent d'un contrat d'aujourd'hui. Il en acquiert ainsi la propriété littéraire. Mis en confiance par cette garantie, Thomas Jolly et Louis Billaine le lui ont racheté et en ont cédé une part à Charles Sercy. Le risque commercial était faible pour un si petit livre. L'association des trois libraires ne s'explique pas par le risque, mais par l'attente du succès, qui fut en effet considérable. *Ménage* avait su le préparer.

Mme de La Fayette lui doit plus, l'essentiel pour elle à l'époque : son œuvre est parue sans nom d'auteur. On peut la soupçonner de l'avoir écrite, on ne peut en être certain. Elle profite de cette ambiguïté, propice au succès, mais ne peut supporter l'idée d'être classée parmi les écrivains. Elle a eu chaud. Quelque temps avant l'impression, un valet italien lui a dérobé une copie de son livre, et il a eu l'audace de la communiquer « à vingt personnes ». Heureusement, l'anonymat a été préservé ! *La Princesse* « court le monde, mais par bonheur, ce n'est pas sous mon nom, écrit-elle à *Ménage*. Je vous conjure, si vous en entendez parler, de faire bien comme si vous ne l'aviez jamais

vue et de nier qu'elle vienne de moi si par hasard on le disait ». On est prévenu : Marie-Madeleine est prête à tous les mensonges, les siens et ceux de ses amis, pour empêcher qu'on ne la prenne pour un auteur. On imagine mal aujourd'hui une telle répugnance. Le succès littéraire est devenu une des valeurs de notre société, un des moyens d'accéder à la gloire, à l'argent et au pouvoir intellectuel.

Il n'y avait pas encore de pouvoir intellectuel. Les revenus que les livres commençaient à rapporter aux auteurs de profession demeuraient si faibles qu'ils étaient négligeables pour une héritière comme Marie-Madeleine et inavouables pour la femme d'un La Fayette. La seule vraie valeur, dans une société aristocratique, reste la naissance et les alliances. Tout le reste est attaché de roture, et les plus grands succès n'apportent que des satisfactions aléatoires, parfois considérables matériellement, mais sans commune mesure avec la noblesse et le rang, qui sont d'un autre ordre. Quand on a la chance de les avoir, on ne va pas les compromettre pour de fausses gloires, surtout quand on est une femme. La comtesse, qui doit sa place dans le monde à un mariage de convenance, tient à la respectabilité de son rang. Elle est l'amie et la protectrice des « savants » qui la fréquentent. Elle ne veut pas être confondue avec eux.

Elle s'y refuse avec bonne conscience, puisqu'elle croit de bonne foi écrire en simple amateur. On a retrouvé des copies de *La Princesse de Montpensier*. L'écriture y est différente de celle de l'imprimé, plus spontanée, moins régulière, avec des phrases plus embarrassées. Ménage est sûrement intervenu entre le manuscrit et l'impression, peut-être sur les épreuves. Il est probablement intervenu aussi plus tôt, aux diverses étapes de la confection du roman, écrit à un moment où il vivait en particulière intimité avec l'auteur. Sans doute le livre a-t-il été rédigé comme un jeu. La jeune femme a voulu voir de quoi elle était capable avec l'aide et sous l'œil critique de son maître et ami.

Les Nouvelles françaises ou les Divertissements de la princesse Aurélie, en 1656, avaient offert la fiction, reprise de Marguerite de Navarre, d'un roman né de la rencontre de quelques personnes d'esprit : six femmes y racontaient chacune une histoire, simplement, sur le ton de la conversation. Segrais avait publié sans le signer ce livre voulu par Mlle de Montpensier, dont il était secrétaire. En juin 1662, il venait d'être élu et reçu à l'Académie française. Il connaissait familièrement Mme de La Fayette. Il a sûrement pris grand plaisir à voir naître une œuvre qui appliquait ses théories mieux qu'il n'avait su ou osé le faire lui-même. Il fallait la liberté et quasi l'inconscience d'une femme du monde pour avoir l'audace d'innover à ce point.

« Il me semble, déclarait l'Aurélié des *Nouvelles françaises*, que c'est la différence qu'il y a entre le roman et la nouvelle que le roman écrit les choses comme la bienséance le veut et à la manière du poète, mais que la nouvelle doit un peu davantage tenir de l'histoire et s'attacher plutôt à donner les images des choses comme d'ordinaire nous les voyons arriver que comme notre imagination se les figure. » Des romans de chevalerie à ceux de Mlle de Scudéry, une longue tradition présentait une vision du monde idéalisée. Les choses s'y passent comme elles devraient se passer, non comme elles se passent ordinairement dans la réalité. A cette création de l'imaginaire s'opposait traditionnellement, depuis Aristote, le monde de l'histoire, où on retrouve les faits tels qu'ils ont eu lieu, sans souci de morale ni de correction. Segrais propose de le prendre pour modèle dans ce qu'il appelle la nouvelle, et qui va devenir notre roman.

Nouvelle ou roman ? Mme de La Fayette ne prend pas parti. Son récit s'intitule seulement *La Princesse de Montpensier*. Mais elle suit résolument les conseils de son ami. Elle raconte une histoire copiant la vie, une histoire d'adultère manqué. Sombre histoire. Ramenée à ses principaux épisodes, elle se réduirait facilement à un fait divers. « On a cru y trouver une aventure de ce siècle sous les noms de l'ancienne cour », écrit Sorel dans *La Bibliothèque française*, deux ans après sa parution. Mais il ne donne pas de clé précise, ni aucun de ses contemporains. On a proposé de la trouver à la cour d'Henriette d'Angleterre, peut-être dans sa propre histoire. On a, plus vraisemblablement, montré les ressemblances du destin de la princesse avec celui de Mme de Roquelaure, mariée à un jaloux, surveillée par un abbé qu'elle circonvient, séduite et abandonnée par Vardes, morte de passion et de découragement en 1658. Peu importe la véritable histoire, et même qu'il y en ait eu une. L'essentiel est que le roman de Mme de La Fayette a paru si vrai à ses premiers lecteurs qu'ils ont eu l'impression de lire une aventure réellement vécue. Comme le voulait Segrais, elle avait su dépeindre les choses « comme d'ordinaire nous les voyons arriver ».

Aux belles histoires d'amour à fin heureuse sur fond d'exploits guerriers et de grands sentiments, elle avait, la première, préféré la peinture des folies et des égoïsmes d'une passion malheureuse et destructrice. Le roman finit mal. La sérénité apparente du ton, résolument objectif, accroît encore l'impression d'immense gâchis laissée par un récit s'achevant sur une conclusion qui en tire l'austère morale. Tout aurait pu être plus beau. Mais la vie en a décidé autrement. Dommage. C'est seulement le livre fermé que l'on se souvient tout à coup que c'est l'auteur, non la vie, qui a choisi...

Jusque-là, ce n'était pas dans les romans que les contemporains de Mme de La Fayette avaient lu les ravages de la passion, mais dans de brefs récits, souvent proches de faits divers réellement arrivés et d'abord rapportés et diffusés comme des nouvelles, les *Histoires tragiques*. Publié en 1619 et maintes fois réédité, le recueil de Rosset avait connu un immense succès. La violence y régnait. Assassinats, incestes, filles mères se débarrassant de leur enfant, maris tuant leur femme ou femmes tuant leur mari, sorcelleries et possessions diaboliques aboutissaient à d'horribles supplices, voire à des châtiments miraculeux. L'auteur les commentait avec grandiloquence en déplorant le crime et en vantant les charmes de la vertu. Un monde sépare ces récits du roman de Mme de La Fayette. Mais ils appartiennent à la même veine. Ils racontent des histoires inscrites dans la vérité et non dans le vraisemblable. Ils montrent la misère et l'aveuglement de l'homme abandonné à ses passions. Ils s'adressent à l'intelligence et à la sensibilité du lecteur plus qu'à son imagination.

Pour donner de la vérité au récit, Segrais avait recommandé de renoncer aux personnages étrangers : « Je m'étonne, regrettait-il, que tant de gens d'esprit, qui nous ont imaginé de si honnêtes Scythes et des Parthes si généreux, n'ont pris le même plaisir d'imaginer des chevaliers ou des princes français aussi accomplis, dont les aventures n'eussent pas été moins plaisantes. » En plaçant son roman à la cour des Valois, la comtesse rompt, selon le vœu de son ami, avec la tradition de donner aux héros des noms antiques ou de convention pour se servir de « noms de terminaison française aussi agréable que les Grecs ou les Romains ». Sans aller jusqu'à raconter, comme il le recommandait également, les « galanteries de la vieille cour » ou « celles qui se font aujourd'hui », elle rapporte une intrigue qui se déroule immédiatement avant, entre 1566 et 1572.

En situant *La Princesse* presque un siècle avant le sien, Mme de La Fayette se distingue des conteurs de faits divers romancés et obtient deux effets contraires, mais également utiles à la création de l'univers romanesque. Compensant la volonté de vérité, l'éloignement dans le temps rend une place à l'imagination. Placé dans le passé, le fait divers se transforme en destin. Destin tragique et qui touche d'autant mieux ceux qui lisent le livre qu'il s'incarne dans une histoire encore présente à la mémoire collective. Montpensier, Guise, Anjou, autant de noms toujours portés et toujours vivants au moment où le roman paraît. Au point que l'éditeur s'en excuse. La réputation de Mme de Montpensier ne saurait, dit-il, « être blessée par un récit effectivement fabuleux ». Curieux renversement de perspective.

Mme de La Fayette a si bien donné l'illusion de la réalité qu'il faut rappeler que son livre est une fiction, rien de plus.

On pouvait s'y tromper, car si elle a inventé le principal, l'histoire d'amour, elle l'a inscrite savamment dans le récit d'un moment particulièrement dramatique de l'histoire de France, les guerres de Religion et la Saint-Barthélemy, sur laquelle s'achève *La Princesse*. La vérité apparente du roman s'insère dans la trame des faits historiques qui en forment le cadre. Nombreux sont les passages où la comtesse reprend, à peine modifié, le texte de sa source principale, la traduction française, par J. Baudoin, en 1657, de l'*Histoire des guerres civiles* de Davila. On y trouve le point de départ du roman, le mariage de Montpensier et de Mlle de Mézières, d'abord promise au duc de Mayenne, frère du duc de Guise, et beaucoup d'épisodes importants, voyage à Loches du duc d'Anjou, dessein de Guise d'épouser la princesse Marguerite, réaction de son frère le roi. La trouvaille de Mme de La Fayette a été d'aller jusqu'au bout dans le mélange de l'histoire et de la fiction.

Elle les a rendus à ce point homogènes qu'il faut remonter à ses sources pour discerner le vrai du faux. Elle a lu et utilisé le récit des événements qui l'intéressaient dans le dernier volume de l'*Histoire de France depuis Faramond* du très officiel historien Mézeray, et aussi dans la *Vie de Louis de Bourbon, premier duc de Montpensier*, par Nicolas Coustureau, intendant du père de son héros. Elle a sans doute connu ce qu'en disait Brantôme, non encore publié, mais dont Dubuisson-Aubenay, secrétaire d'Henri du Plessis-Guénégaud, son ami, eut longtemps une copie manuscrite. A l'hôtel de Nevers, que la comtesse fréquentait assidûment, on avait le goût des spectacles historiques, et elle vivait entourée de savants capables de lui indiquer les bonnes sources. A la lecture des romans et des galanteries à la mode, elle a su ajouter celle de livres sérieux.

Peut-être les a-t-elle lus aussitôt après son mariage. Selon les historiens, François de Bourbon, le mari de sa princesse, était dauphin d'Auvergne, où elle avait dû faire alors un long séjour dans les terres de son mari. Chabannes, le confident malheureux, appartient à une illustre famille de la même province. En 1557, peu avant le début du roman, Catherine de Médicis avait reconnu ses services en érigeant sa terre de Rochefort en comté. Charlotte de Vienne, gouvernante des enfants de France, avait épousé en 1547 un Joachim de Chabannes, dont elle avait eu un fils, François, plus heureux que le personnage de Mme de La Fayette : il survécut à la Saint-Barthélemy. Antoinette de Chabannes figure parmi ses ancêtres, mais aussi parmi ceux des Montpensier. En épousant René d'Anjou, grand-père de

l'héroïne, elle lui avait apporté le comté de Saint-Fargeau. La Grande Mademoiselle, arrière-petite-fille de la princesse, venait d'y passer son exil, pas très loin d'Espinasse, l'une des deux résidences auvergnates des La Fayette.

En misant sur l'histoire pour renouveler le roman, la comtesse n'a donc pas négligé l'actualité. Les principaux épisodes se passent au château de Champigny, près de Chinon, que l'on était en train de restaurer. En 1632, Richelieu avait imposé à Gaston d'Orléans, père de Mlle de Montpensier, l'échange de cette terre contre Bois-le-Vicomte afin de disposer d'un domaine convenable pour l'érection de son duché. A sa majorité, la princesse avait attaqué cet échange et obtenu en 1657 un arrêt prononçant son annulation et la restitution de Champigny. A la fin de son exil, l'année suivante, elle s'était rendue sur place. Elle y avait trouvé presque entièrement rasé le château où se trouvaient les tombeaux de ses aïeux. Émue par ce délabrement, elle avait décidé de le reconstruire. Les travaux de restauration étaient en cours au moment de la publication de *La Princesse*.

En visitant les lieux, Mlle de Montpensier avait souhaité connaître ceux qui les avaient habités. Elle se fit conter leur histoire. Selon des propos prêtés à Segrais, la comtesse en prit occasion de la mystifier : « Mme de La Fayette, ayant composé cet ouvrage, elle voulut, pour se divertir, le faire passer pour une pièce écrite sur la fin du XVI^e siècle qui s'était trouvée avec les titres de la maison de Montpensier », mis au jour à l'occasion du procès. « On le crut à la cour de Mademoiselle, mais on était surpris de trouver tant de délicatesse dans une pièce écrite en ce temps-là. » Le témoignage est tardif, et l'anecdote trop belle pour être vraie. Elle montre que le sujet du roman n'était pas entièrement innocent. Ménage a dû mêler un peu de malice à ses encouragements quand sa tendre amie s'est mise à conter l'aventure peu glorieuse d'une des aïeules de la protectrice de son ennemi, l'abbé Cotin. A l'austère beauté d'un fait fictif élevé au rang d'épisode tragique de l'histoire de France s'ajoutait un léger parfum de mystère et de scandale. Raison de plus pour demeurer dans l'anonymat.

Le texte

Il existe quatre copies manuscrites de *La Princesse de Montpensier* (deux à la Bibliothèque nationale [fonds français, 16269 et nouvelles acquisitions françaises, 1563], une à la bibliothèque de Nîmes [n° 235] et une dans une collection privée, inaccessible). Mme Micheline Cuénin estime plus authentiques les versions manuscrites, parce qu'elles sont probablement antérieures aux corrections de Ménage (sauf celle de Nîmes, établie sur

l'imprimé), et, dans son excellente édition critique de *La Princesse de Montpensier* (collection des Textes littéraires français, Droz, 1979), elle a pris pour base le manuscrit des nouvelles acquisitions françaises. Mais Mme de La Fayette a approuvé et accepté les corrections de Ménage, croyant améliorer son livre pour l'édition. Nous avons donc choisi de les retenir aussi, et donc de donner le texte de l'édition originale.

Entre cette édition et les versions manuscrites, les variantes sont très nombreuses. Nous avons donné les principales en note, et à la suite du texte, à titre d'exemples, le début et la fin du roman dans la version retenue par Mme M. Cuénil.